Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026132-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 3 novembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**28 + 2 pouvoirs**	**23 octobre 2026**	**23 octobre 2026**

N° délibération	Objet
2026-132	**Convention de partenariat 2026-2027 pour La Vélodyssée**

Le 3 novembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOLAZEC : François SUET
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND, Guy DENIEL
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Gaëtan PEYREBESSE
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON, Marc MEQUIGNON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Valérie BESNARD à Guy DENIEL
Absente : Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Haud LE GOLIAS

_____

Rapporteur : Jean François DUMONTEIL

La Vélodyssée, segment français de l'EuroVelo 1, relie Roscoff à Hendaye en traversant 3 régions (Bretagne, Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine).
C'est un itinéraire structurant du schéma national des Véloroutes et Voies vertes qui s'intègre au réseau européen EuroVelo. La Vélodyssée est la plus longue véloroute ouverte en France (1300km).

Sa fréquentation, à usages multiples, est en constante progression. La Région Bretagne mesurait une hausse de 6 % lissée sur l'année 2025 par rapport à 2024 (mois de juin + 22 %), soit un total de 623670 passages l'année dernière (données issues de 12 compteurs). Cette progression touche en 1er lieu les touristes à vélo. Elle est constatée à l'accueil de l'OT, par les hébergeurs situés à proximité de La

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026132-DE

Vélodyssée, dans les centres-bourgs…, avec des retombées économiques pour les professionnels du territoire.

La Vélodyssée est un projet porté collectivement par les collectivités régionales, départementales et par les EPCI.

Afin de participer au développement et à la promotion de cet itinéraire national de vélotourisme, Monts d'Arrée Communauté a été signataire d'une convention de partenariat établie en 2021 pour 4 ans, prolongée par avenant en 2025.

La Vélodyssée est aujourd'hui un produit touristique reconnu tant au niveau national qu'à l'international. Elle a également obtenu la Certification EuroVelo sur l'intégralité de l'itinéraire en 2024, une première en France.

La nouvelle convention 2026-2027 vise à poursuivre le travail partenarial en concentrant les efforts sur la qualité de l'itinéraire, le renforcement de son attractivité et de sa notoriété.

Comme précédemment, le partenariat associe divers niveaux d'acteurs publics œuvrant pour le développement et la valorisation des voies vertes.

Comme stipulé dans la convention, chaque signataire s'engage, dans la limite de son champ de compétences, à :

- Participer aux instances de gouvernance ;
- Contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions commun ;
- Relayer localement les informations et outils produits par la coordination ;
- Valoriser la marque La Vélodyssée® dans le respect de la charte graphique ;
- Contribuer à l'alimentation des outils communs (données, fréquentation…) ;
- Partager les données de comptage via la Plateforme Nationale des Fréquentation (PNF) ;
- Verser sa contribution financière selon les modalités prévues par la convention.

La coordination du dispositif est assurée par un Comité Opérationnel Mutualisé. Il s'appuie sur un Comité de pilotage qui est l'instance stratégique et décisionnelle du partenariat. Il rassemble l'ensemble des partenaires.

Chaque structure dispose d'une voix. CODIR, Comité d'itinéraire et COTECH viennent compléter l'organisation administrative et technique de La Vélodyssée. Le pilotage opérationnel du projet La Vélodyssée est assuré par Charentes Tourisme (Comité Départemental du Tourisme) pour le compte du collectif des partenaires.

La contribution des EPCI partenaires est fixée sur la base d'un forfait indexé au kilométrage de l'itinéraire sur chaque territoire. Compte tenu d'un linéaire inférieur à 10 km, Monts d'Arrée Communauté est dispensée de participation financière sur la durée de la présente convention.

Le bureau a donné un avis favorable à la signature de cette convention de partenariat

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la participation de Monts d'Arrée Communauté à ce collectif visant à promouvoir La Vélodyssée

- D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat entre Monts d'Arrée Communauté et Charentes Tourisme agissant en qualité de pilote de l'itinéraire cyclable La Vélodyssée

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026132-DE

- De désigner un représentant élu amené à siéger dans les instances décisionnelles de la Vélodyssée : M. Gaëtan Peyrebesse.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 4 novembre 2026